

Petit guide des traces et indices laissés par le castor



* sa carte d'identité



Il est actif au crépuscule et à la nuit tombée.

La liste qui suit n'est pas exhaustive : ce sont les indices de présence les plus courants.

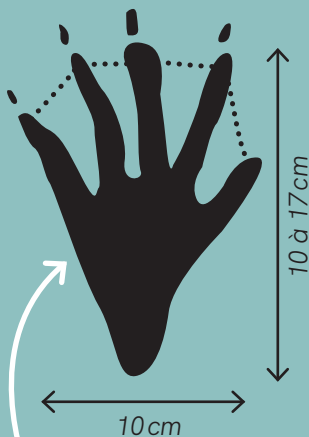
* ses empreintes



Les empreintes sont souvent incomplètes car effacées par le ventre et la queue du castor, ou par les branches qu'il transporte.



pattes avant sans palme, pour manier sa nourriture, ressemblant à de petites mains



pattes arrière palmées pour se propulser dans l'eau

* ses statuts de protection

Le Castor a été chassé jusqu'à sa quasi-disparition de France au XX^e siècle. Sa protection a été décrétée en 1968 sur l'ensemble du territoire national : son enlèvement, sa capture, sa détention, sa destruction ou sa mutilation sont interdits ainsi que la destruction, l'altération ou la dégradation de son habitat, selon l'article L. 415-3 du Code de l'environnement.

Il figure maintenant sur la liste rouge* des mammifères continentaux de France métropolitaine comme «Préoccupation mineure», c'est-à-dire que son risque de disparition est faible, mais aussi comme «Vulnérable» sur la liste rouge des mammifères de la région Centre-Val de Loire.

* La liste rouge de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) est l'inventaire mondiale le plus complet de l'état de conservation mondiale des espèces végétales et animale, à l'échelle d'un continent, d'un pays ou d'une région. Elle sont classées en 8 catégories, allant de «Préoccupation mineure» à «Éteinte».

* les baguettes «épluchées»



*marques cannelées
des traces de dents
sur les baguettes*

*souvent trouvées
au sol ou dans l'eau*

Selon la taille des marques de dents sur la baguette, on peut savoir si c'est un adulte (4 à 5 mm de large) ou un castorin (< 3 mm). Elles sont souvent trouvées dans l'eau ou échouées sur la rive.

* les tiges coupées en sifflet

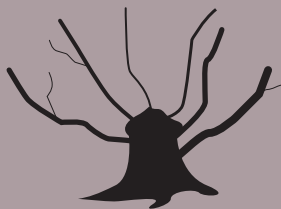


*petite lanière laissée
par le castor
en arrachant le bois*

*plus le bois est blanc,
plus l'indice est récent*

*les dents du castor laissent des traces : on peut
les observer et les sentir en y passant un doigt*

* les rejets



*de nouvelles
branches fines
poussent en bouquet
autour de la partie
coupée par le castor*

*la partie du bois
taillée en biseau, avec
les traces de dents
laissées par le castor*

* les arbres marqués



partie d'écorce
arrachée à hauteur
de castor, soit une
cinquantaine de cm*

les traces de dents
sont visibles

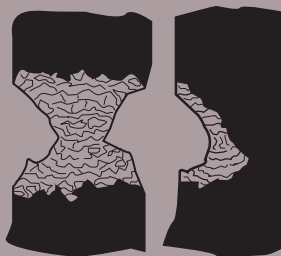
*Attention : après
de fortes crues,
ces traces peuvent
être retrouvées
plus haut

Les scientifiques ne sont pas certains des raisons de ces traces, qui donnent l'impression que le castor a «goûté» l'arbre. Ils supposent que c'est une forme de marquage de territoire.

* les arbres en cours d'abattage



arbre attaqué d'un
seul coté ou des deux



marques de dents

présence de copeaux au sol

Le castor abat les arbres pour manger ses feuilles et son écorce. Il peut par la suite utiliser les branches pour construire un barrage, par exemple.

* les crayons, ou souches taillées en crayon



houpette causée
par la chute de l'arbre,
qui n'a pas été rongée
par le castor

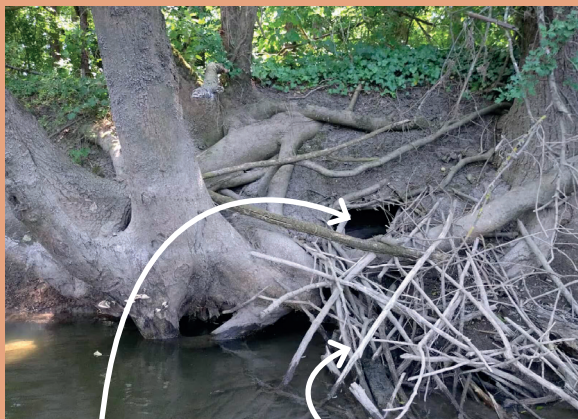
partie rongée
du crayon située
à une cinquantaine
de cm de haut.

traces de dents
caractéristiques
et bien visibles

«crayon», à cause
de la forme carac-
téristique, taillée
en pointe.

En fonction de la couleur du bois et du recouvrement par la mousse de la partie rongée du crayon, il est possible d'estimer si l'abattage est récent ou non : plus le bois est blanc, plus c'est récent !

* la hutte ou le terrier



l'entrée est rarement visible car immergée dans l'eau pour garantir plus de sécurité au castor

il arrive régulièrement que le terrier soit reconstruit ou consolidé avec du bois lorsque la berge s'affaisse

La maison du castor est appelée «terrier» lorsqu'elle est creusée dans la berge. L'appellation change en «terrier-hutte» ou «hutte» lorsque le bois remplace une partie ou toute la construction.

* les barrages



accumulation de bois

différence de niveau
d'eau en amont
et en aval du barrage

Le castor a besoin d'environ 60cm d'eau pour garder l'entrée de sa hutte immergée. Si le cours d'eau n'est pas assez profond, la construction d'un barrage permet d'en augmenter le niveau, et d'agrandir son habitat.

* les tobogans ou rampes d'accès



*l'endroit où le castor
entre et sort de l'eau :
un chemin piétiné
de 30 à 80 cm de large*

*des traces de griffes
peuvent être visibles*

*À force de passages, la zone se creuse petit à petit,
la végétation ne pousse plus.*

*** le CPIE Brenne-Berry**  **cpie**
cpiebrenne.fr | info@cpiebrenne.fr | 02 54 39 23 43

Le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Brenne-Berry est une association d'éducation à l'environnement.

*** Obs'Indre**
obsindre.fr



Obs'Indre est un système d'information organisée autour d'une base de données naturalistes collaborative gérée par l'association Indre Nature.

*** l'année du castor** 
www.snnpn.com/actions/lannee-du-castor

L'Année du castor est un événement national se déroulant d'avril 2024 à l'été 2025 visant de faire (re)découvrir l'espèce et son rôle dans l'écosystèmes. Il marque les 50 ans de la réintroduction de castors dans le Bassin de la Loire (1974).

*** le réseau Castor de l'OFB**
professionnels.ofb.fr/fr/reseau-castor



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Créé en 1987, il a pour but de suivre l'évolution de l'aire de répartition du Castor européen, de participer à la gestion des conflits d'usages avec les activités humaines et de surveiller l'arrivée potentielle du Castor canadien.

Photographies et illustrations
© CPIE Brenne-Berry ; Éric
Nicolas ; Th. et C. Groussin

Partenaires
financiers :



avec le soutien financier
de la Fondation Groupe EDF

